



**Correspondances Calvados,  
Manche et orne**

2 rue des Roquemonts  
14052 CAEN Cedex 4  
Mail: [service14@saferdenormandie.fr](mailto:service14@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service50@saferdenormandie.fr](mailto:service50@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service61@saferdenormandie.fr](mailto:service61@saferdenormandie.fr)

**Correspondances Eure et Seine-Maritime**

Maison de l'élevage  
421 chemin de la brèteque  
CS50585  
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex  
Mail: [service27@saferdenormandie.fr](mailto:service27@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service76@saferdenormandie.fr](mailto:service76@saferdenormandie.fr)

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâtis ○ Non bâtis ● Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ■ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 11/07/2022**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
HOTOT EN AUGÉ	"Grand Marais"	00	40	70	○	□	▲
Dans les marais, une parcelle de terre en nature d'herbage et mise en valeur en agriculture biologique.							
HOTOT EN AUGÉ	"Grand Marais"	6	30	12	○	□	▲
Dans les marais, une parcelle de terre en nature d'herbage et mise en valeur en agriculture biologique.							
HOTOT EN AUGÉ	"Grand Marais"	5	73	62	○	□	▲
Dans les marais, une parcelle de terre en nature d'herbage et mise en valeur en agriculture biologique.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
CARENTAN-LES-MARAIS	La Pièce Cauvin - Le Pré Blanchard (BRUCHEVILLE) - L'Entretien (BRUCHEVILLE)	9	07	94	○	□	▲
CARENTAN-LES-MARAIS	Le Clos du Moulin Brevands	15	33	13	○	□	▲
<b>76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93</b>							
FRICHEMESNIL	"Plaine d'Ormesnil Nord"	1	31	41	○	□	▲
1 ha 31 a 41 ca sous réserve de document d'arpentage							
BOUVILLE	"La Rochelle Sud"	0	84	92	○	□	▲
ARGUEIL	"Les Brouillards"	1	39	75	○	□	▲
ARGUEIL	"Les Brouillards"	2	17	47	○	□	▲
SERQUEUX	"Les Hauts Chênes"	17	57	79	○	□	▲
Biens occupés à rétrocéder en placement.							